



**EPREUVE DE JONGLERIE
Poules INTERGROUPEMENTS – 2eme Phase**



FICHE A RETOURNER AVEC LA FEUILLE DE MATCH

Date :
Lieu :

Catégorie :
Journée N° :

EQUIPE A :

EQUIPE B :

N°	NOM Prénom	Pied(s)	Tête	NOM Prénom	Pied(s)	Tête
		50 contacts 2 essais*	20 contacts 2 essais*		50 contacts 2 essais*	20 contacts 2 essais*
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						

*(inscrire le meilleur résultat)

TOTAL :

--	--

--	--

Addition de la totalité des jonglages des joueurs pour chaque équipe (pied(s) + tête) :

EQUIPE A :

--

EQUIPE B :

--

1 POINT SUPPLEMENTAIRE ATTRIBUE A :

Signature éducateur Equipe A :

Signature éducateur Equipe B :



Règlement épreuve de jonglerie 2ème phase « Poules Intergroupements »



Epreuve de jonglerie

Chaque rencontre est précédée d'une épreuve de jonglerie.

Objectifs :

- Pied (s) : 50 contacts. (possibilité d'alterner)
- Tête : 20 contacts.

Règles :

- Lever du ballon au pied pour le jonglage pied.
- Lever du ballon à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Le pied doit toucher le sol après chaque contact.
- 2 essais au (x) pied (s).
- 2 essais à la tête.
- Seul le meilleur essai au (x) pied (s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.
- Tous les enfants participent.

Déroulement :

Les éducateurs constituent des couples avec un joueur de chaque équipe. L'un jongle et réalise tous ses essais, l'adversaire compte. Inversement des rôles. Le couple rejoint les éducateurs, qui sont tous les deux au milieu du terrain, pour annoncer les résultats.

Les enfants se saluent avant et après l'épreuve.

Chaque couple est responsable du comptage de ces jongles.

Comptage des points :

Il s'effectue sur le maximum de paires de joueur possible : (ex : équipe A 11 joueurs, équipe B 10 joueurs addition des 10 meilleurs jongleurs de chaque équipe).

L'équipe vainqueur de l'épreuve de jonglerie se voit attribuer, après contrôle de la fiche par la commission départementale compétente, 1 point supplémentaire au (x) point (s) obtenu (s) à l'issue de la rencontre.

En cas d'égalité :

- a) Addition de la totalité des jonglages de la tête.
- b) En cas de nouvelle égalité, addition de la totalité des jonglages pied (s).
- c) Et s'il y a toujours égalité, les 2 équipes seront déclarées ex-aequo. Elles marqueront donc un point chacune.